

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



A retenir

- PECHER** Cloque, thrips : pleine période de sensibilité
- ABRICOTIER** Moniliose : pleine période de sensibilité
- POMMIER - POIRIER** Tavelure : début de la période de sensibilité probable dans la quinzaine à venir pour les variétés à débourrement précoce



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :
Ceta du Vidourle,
Cofrud'Oc, Chambres
d'agriculture du Gard, de
l'Hérault et du Roussillon,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie,
SUDEXPE

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

MÉTÉO

- Prévisions pour la période du 8 au 13 mars (Source Météo France)

Département / Jour	Mer	Jeu	Vend	Sam	Dim	Lun
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées-Orientales						

La période s'annonce perturbée. Quelques pluies sont prévues en Languedoc, à de faibles niveaux. Les passages nuageux sont fréquents et s'amplifient jusqu'à la fin de la période. Les températures s'élèvent progressivement : elles s'établissent autour de 11-13 °C pour les minimales et 18-20 °C pour les maximales.

PÊCHER

- **Stades phénologiques**

- Stade chute des pétales : Boréal, Garaco, Patty, Monange, Carène...
- Stade début floraison à floraison pour la plupart des variétés.
- Stade C à E : pêches Pavie.

- **Fusicoccum (*F. amygdali*)**

Aucun symptôme n'est pour le moment observé.

Période de risque : la période de sensibilité au *Fusicoccum* débute au stade B pour les variétés attaquées en 2022 et se poursuit jusqu'au printemps.

Évaluation du risque : Pleine période de sensibilité. Le risque augmente à l'annonce d'épisodes humides.

Méthode prophylactique : supprimer les rameaux atteints. Les sortir du verger et les brûler.

- **Cloque (*Taphrina deformans*)**

Le champignon responsable de la cloque entraîne précocement le rougissement puis la déformation des feuilles. Ces attaques limitent fortement la pousse et peuvent conduire à des contaminations sur fruits, les déformant à leur tour.

Aucun symptôme n'est pour le moment observé.

Période de risque : le risque démarre en cas de pluies et de températures supérieures à 7°C dès que le stade pointe verte est atteint. Le stade pointe verte correspond à l'ouverture des bourgeons à bois. Cette ouverture permet la pénétration des spores transportées par l'eau.

Évaluation du risque : Pleine période de risque. Les conditions climatiques annoncées cette semaine sont favorables à la maladie (humidité et températures douces). Le risque actuel est donc élevé.

- **Monilioses (*Monilia* sp.)**

Période de risque : il existe un risque potentiel en cas d'épisode humide uniquement pour des vergers à historique.

Évaluation du risque : Période à risque pour les variétés à historique, selon les pluies annoncées cette semaine.

- **Puceron vert (*Myzus persicae*)**

Des fondatrices de puceron vert éclosent au moment du débourrement de l'arbre. Elles vont s'installer sur les premières feuilles et fonder des colonies qui seront à l'origine de foyers d'infestation.

Période de risque : la période de sensibilité démarre à partir du stade C-D.

Évaluation du risque : Le risque est actuellement élevé.

- **Thrips meridionalis**

Ce petit insecte infeste les fleurs et persiste jusqu'à la chute des collerettes. Ses piqûres de nutrition sur les ovaires des fleurs entraînent des cicatrices sur l'épiderme des fruits voire déformations.

Les pêches à peau peu duveteuse et les nectarines sont particulièrement sensibles.

On recherche généralement ces insectes en réalisant des frappages de rameaux en fleur.

Les observations révèlent la présence de thrips actuellement dans les vergers.

Période de risque : la période de sensibilité démarre à partir de la floraison.

Évaluation du risque : Pleine période de sensibilité sur nectarines et pêches à peau peu duveteuse.

Techniques alternatives : l'utilisation d'une barrière physique (kaolin, talc) avant la floraison peut limiter les attaques de thrips.

- **Tordeuse orientale du pêcher** (*Cydia molesta*) - **Petite Mineuse du pêcher** (*Anarsia lineatella*)

Des pièges à phéromones posés dans le verger permettent de suivre le vol de ces 2 ravageurs. La première génération de tordeuse orientale émerge en mars, elle est susceptible de s'accoupler puis de pondre sur les pêchers en avril – mai. Les larves pénètrent dans les jeunes pousses de l'année, qui dessèchent sur quelques centimètres. Les larves issues des générations suivantes s'attaqueront aux fruits.

Des larves hivernantes d'anarsia peuvent occasionner des mines dans les pousses à partir du mois d'avril. La génération qui émergera ensuite peut s'attaquer aux pousses et aux fruits.

Évaluation du risque : Le vol de ces ravageurs n'a pas encore commencé. Le risque est donc actuellement nul. La période de risque va démarrer sur pousses d'ici la fin du mois avec des attaques potentielles de larves de petite mineuse.

Techniques alternatives : mettre en place dans le verger des diffuseurs régulièrement répartis et émettant une phéromone, entre mi et fin mars. Cette technique, appelée confusion sexuelle est particulièrement adaptée aux grands vergers (à partir de 1 ha) mais peut être appliquée sur de plus petites surfaces lorsque le verger est soumis à une faible pression du ravageur. Elle donne généralement de très bons résultats. Il existe des diffuseurs spécifiques contre la tordeuse orientale, ou mixtes combinant les phéromones de la tordeuse orientale et de la petite mineuse.

ABRICOTIER

- **Stades phénologiques**

Les situations sont hétérogènes selon les secteurs pour les variétés à floraison précoce.

Stade pleine floraison : Colorado, Wonder Cot, Sunny Cot.

Stade début floraison : Magic Cot, Pricia...

La plupart des autres variétés va fleurir d'ici la fin de la semaine ou le début de la semaine prochaine.

- **Coryneum** (*Stigmina carpophila*) / **Bactériose** (*Pseudomonas syringae*)

Les dégâts de bactérioses peuvent être importants sur les espèces à noyaux, surtout sur abricotier. Selon les cas, ces bactérioses se traduisent par des criblures du feuillage, des taches sur fruits, des mortalités de branches, des mortalités de bourgeons à fleur et des méplats avec parfois écoulement de gomme.

Période de risque : la période de sensibilité démarre au stade B-C, avec l'ouverture des bourgeons, dans des conditions froides et humides.

Evaluation du risque : Toutes les variétés ont atteint le stade de sensibilité. Les conditions climatiques annoncées (humidité) devraient être favorables à ces maladies.

- **Monilioses** (*Monilia sp.*)

Les rameaux infectés l'année dernière et les fruits laissés sur les arbres et qui se momifient, constituent une source d'inoculum importante pour les différentes espèces de *Monilia*. Elles sont en fait la forme de conservation du champignon pour l'hiver.

Les monilioses s'expriment lors de la floraison des abricotiers. La maladie s'attaque aux fleurs puis aux rameaux, entraînant des dessèchements et écoulements gommeux.

On n'observe pas de symptômes actuellement.

Période de risque : la période de sensibilité commence dès le stade D-E, en cas d'épisode humide.

Évaluation du risque : On va entrer dans la pleine période de sensibilité pour l'ensemble des variétés. Les conditions climatiques annoncées sont favorables aux monilioses ; le risque est moyen à fort.

- **Psylle du prunier** (*Cacopsylla pruni*)

Le psylle du prunier, vecteur du phytoplasme à ECA, est préférentiellement attiré par les arbres malades ayant déjà des feuilles. Lors de ses piqûres d'alimentation sur ces arbres, il va se charger de phytoplasme et le transmettre ensuite aux arbres alentours.

Le vol du psylle est en cours sur tous secteurs.

Évaluation du risque : Pleine période de risque de piqûres par le psylle vecteur de l'ECA.

Techniques alternatives : l'utilisation d'une barrière physique avant la floraison peut limiter les piqûres de psylle.

- **Tordeuse orientale du pêcher** (*Cydia molesta*) – **Petite Mineuse du pêcher** (*Anarsia lineatella*)

Des pièges à phéromones posés dans le verger permettent de suivre le vol de ces 2 ravageurs. Ces ravageurs sont susceptibles de s'attaquer aux fruits des variétés tardives (maturité à partir de Swired, Farély, Farbella, Farlis...). Les cas sont rares.

Évaluation du risque : le risque est actuellement nul. La période de risque survient plus tard en saison, en présence de fruits dans le verger.

Méthode alternative : prendre en compte l'historique du verger et la présence de variétés tardives. En cas d'historique, mettre en place avant fin mars dans le verger des diffuseurs régulièrement répartis et émettant une phéromone.

Cette technique, appelée confusion sexuelle est particulièrement adaptée aux grands vergers (à partir de 1 ha) mais peut être appliquée sur de plus petites surfaces lorsque le verger est soumis à une faible pression du ravageur. Elle donne généralement de très bons résultats.

Il existe des diffuseurs spécifiques contre la tordeuse orientale, ou mixtes combinant les phéromones de la tordeuse orientale et de la petite mineuse.

- **Cécidomyie de l'abricotier** (*Contarinia pruniflorum*)

On observe des individus dans des pièges jaunes englués depuis plusieurs semaines. Cet insecte a occasionné des dégâts sur fleurs dans quelques parcelles sur le secteur de Saint-Gilles (Gard) par le passé.

Évaluation du risque : Le risque est en cours dans les vergers à historique ou présentant des populations.



Symptôme d'attaque des cécidomyies de l'abricotier sur fleurs et larves observées à la loupe binoculaire dans les calices
Photo SudExpé

CERISIER

- **Stades phénologiques**

Stade A : toutes variétés.

Début de stade B : Earlise et Folfer.

- **Coryneum** (*Stigmina carpophila*) / **Bactériose** (*Pseudomonas syringae*)

Période de risque : la période de sensibilité démarre au stade B, dans des conditions froides et humides.

Évaluation du risque : Le stade sensible va être atteint pour les variétés au débourrement le plus précoce. Les conditions climatiques annoncées sont favorables à ces maladies.

- **Puceron noir** (*Myzus cerasi*)

Des fondatrices de puceron noir éclosent au moment du débourrement de l'arbre. Elles vont s'installer sur les premières feuilles et fonder des colonies qui seront à l'origine de foyers d'infestation.

Période de risque : la période de sensibilité démarre à partir du stade C.

Évaluation du risque : Aucune variété n'a atteint le stade sensible, mais la période de sensibilité va probablement commencer dans la quinzaine à venir pour les variétés précoces.

POMMIER

- **Stades phénologiques**

Stade B : Joya® Cripps Red cov, Cripps Pink cov, Rosyglow cov, Braeburn.
La plupart des autres variétés est au stade A.

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

La tavelure passe l'hiver sous forme de périthèces dans les feuilles mortes. Dès le mois de mars, les ascospores mûres sont projetées sur le végétal lors de pluies. Le pommier est sensible à partir du stade C.

A chaque pluie des spores mûres sont projetées. En fonction des conditions d'humectation du feuillage et des températures, un nombre plus ou moins important de spores va germer et contaminer le végétal (courbes de Mills, Angers...).

En pratique, il peut y avoir contamination dès que la durée d'humectation de la végétation (en heure) x température (en °C) est supérieur à 130.

On constate les premières maturités des périthèces. Les prochaines pluies seront à l'origine de projections, sachant que les pluies de la semaine dernière ont déjà entraîné des projections.

Période de risque : la période de sensibilité aux contaminations primaires démarre au stade C-C₃, en conditions humides et douces, en particulier sur les variétés sensibles à la maladie.

Évaluation du risque : Les variétés à débourrement précoce devraient atteindre le stade sensible dans la quinzaine à venir. Cela pourrait aussi être le cas d'autres variétés.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

- **Puceron cendré** (*Dysaphis plantaginea*) **et autres ravageurs (punaises, tordeuses)**

Des fondatrices de puceron cendré éclosent au moment du débourrement de l'arbre. Elles vont s'installer sur les premières feuilles et fonder des colonies qui seront à l'origine de foyers d'infestation. Des populations de punaises et de tordeuses peuvent également émerger à la même période.

Période de risque : la période de sensibilité démarre à partir du stade C-C₃.

Évaluation du risque : Les variétés à débourrement précoce devraient atteindre le stade sensible dans la quinzaine à venir.

- **Pou de San José** (*Diaspidiotus perniciosus*)

Des larves hivernantes subsistent tout l'hiver sur des branches infestées l'année précédente. Ces larves vont poursuivre leur cycle de développement après débourrement des pommiers puis être à l'origine d'une nouvelle génération au mois de mai.

Période de risque : la période de sensibilité démarre à partir du stade C-D.

Évaluation du risque : Les variétés à débourrement précoce devraient atteindre le stade sensible dans la quinzaine à venir.

- **Tordeuse orientale du pêcher** (*Cydia molesta*)

Des pièges à phéromones posés dans le verger permettent de suivre le vol du ravageur.

La tordeuse orientale est en augmentation dans certains vergers de pommiers et est susceptible de s'attaquer aux fruits durant la période estivale.

Évaluation du risque : le risque est actuellement nul. La période de risque survient plus tard en saison, en présence de fruits dans le verger.

Méthode alternative : prendre en compte l'historique du verger. En cas d'historique, mettre en place avant fin mars dans le verger des diffuseurs régulièrement répartis et émettant une phéromone.

Cette technique, appelée confusion sexuelle est particulièrement adaptée aux grands vergers (à partir de 1 ha) mais peut être appliquée sur de plus petites surfaces lorsque le verger est soumis à une faible pression du ravageur. Elle donne généralement de très bons résultats.

POIRIER (INFORMATIONS ISSUES DU RESEAU PACA)

- **Stades phénologiques**

Stade B : Guyot, William's.

- **Tavelure** (*Venturia pyrina*) : Lire [pommier](#)

Évaluation du risque : Les variétés William's et Guyot atteindront le stade sensible dans la quinzaine à venir.

- **Puceron mauve** (*Dysaphis pyri*) **et autres ravageurs (psylle, punaises)**

Des fondatrices de puceron mauve éclosent au moment du débourrement de l'arbre. Elles vont s'installer sur les premières feuilles et fonder des colonies qui seront à l'origine de foyers d'infestation. Les pontes de psylle sont terminées. Des populations de punaises peuvent émerger à cette période.

Période de risque : la période de sensibilité démarre avant débourrement.

Évaluation du risque : Pleine période de sensibilité.

Technique alternative : l'utilisation d'huile de paraffine avant les éclosions de pucerons contribue à réduire les populations de fondatrices.

- **Pou de San José** (*Diaspidiotus perniciosus*) : Lire [pommier](#)

Évaluation du risque : Les variétés William's et Guyot atteindront le stade sensible dans la quinzaine à venir.

- **Hoplocampe du poirier** (*Hoplocampa brevis*)

L'adulte d'hoplocampe apparaît vers fin mars - début avril. La femelle pond dans les boutons floraux. L'éclosion débute souvent à la chute des pétales. La larve creuse une galerie sous-épidermique sur le pourtour du jeune fruit puis se dirige vers le centre du fruit et ronge les pépins (attaque primaire). Elle sort du fruit près des pétales et se porte sur un autre fruit (attaque secondaire). Puis elle se laisse tomber sur le sol, s'y enfonce et se confectionne un

cocon soyeux. Elle reste en diapause jusqu'en février, à quelques cm dans le sol, puis se nymphose au printemps suivant. Il y a 1 génération par an.

Période de risque : la période de sensibilité démarre à partir du stade E dans les vergers présentant un historique d'attaque.

Évaluation du risque : Les variétés Guyot et William's atteindront le stade sensible dans la quinzaine à venir.

- **Tordeuse orientale du pêcher** (*Cydia molesta*) : Lire [pommier](#)

**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ
(REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par les animateurs de la filière arboriculture et élaboré sur la base des observations réalisées par le CETA du Vidourle, les Chambres d'agriculture du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, Cofruid'Oc, et SudExpé.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

Arboriculture

EDITIONS OCCITANIE

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

COMPRENDRE L'ARRETE « ABEILLES » DU 20 NOVEMBRE 2021

De nouvelles mesures s'appliquent depuis le 1^{er} janvier 2022 afin de protéger les abeilles et les autres pollinisateurs lors d'un traitement phytosanitaire pendant la floraison. Toutes les espèces fruitières sont concernées, car elles sont toutes considérées comme des cultures attractives pour les pollinisateurs.

Des règles spécifiques ont été fixées pendant la floraison :

- L'application doit être réalisée dans **les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil**, et ce de l'ouverture des premières fleurs à la chute des pétales des dernières fleurs ;
- **Tous les produits phytopharmaceutiques sont concernés** : insecticides, acaricides, fongicides, herbicides, adjuvants... qu'il s'agisse de produits de biocontrôle ou non.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre Régionale
d'Agriculture d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours



Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

L'ensemble des produits fait l'objet d'un nouvel examen afin de déterminer si leur utilisation est possible en période de floraison. Dans l'attente de ce réexamen, les produits insecticides et acaricides dont l'AMM comporte une « mention abeilles » peuvent être utilisés pour les usages concernés sur les vergers en floraison ou sur les zones de butinage, en respectant le créneau horaire.

Pour les nouveaux produits autorisés, l'AMM pourra comporter des restrictions d'emploi complémentaires liées à la présence d'exsudats, même si l'arrêté de 2021 ne prévoit pas de restrictions particulières.

Des règles spécifiques s'appliquent également lorsqu'un couvert fleuri est présent sur la surface traitée et constitue une **zone de butinage** attractive pour les pollinisateurs, comme les lignes de plantation ou les inter-rangs enherbés. Les lignes de plantation peuvent être ciblées directement par des applications phytosanitaires (exemple : herbicides). Les tournières et les haies ne sont pas concernées car elles ne sont pas directement visées par des applications phytosanitaires.

En cas de traitement insecticide ou acaricide, lorsqu'un **couvert végétal présent sous une culture pérenne** constitue une zone de butinage, celui-ci doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs, par exemple par fauchage ou broyage.

Il est possible dans **3 situations particulières** d'adapter les horaires de traitement prévus par l'arrêté :

1. Le traitement vise des nuisibles à activité exclusivement diurne, par exemple les bruches, et la plage horaire de l'arrêté ne permet pas d'assurer une protection efficace de la culture traitée ;

2. Un traitement fongicide doit être mis en œuvre rapidement compte tenu de l'urgence liée au développement d'une maladie, qui ne permet pas de différer le traitement ou de restreindre sa mise en œuvre à la plage horaire des 5 heures de fin de journée ;
3. Le traitement est réalisé dans le cadre d'un arrêté de lutte obligatoire qui adapte les conditions d'emploi en ce qui concerne la protection des pollinisateurs.

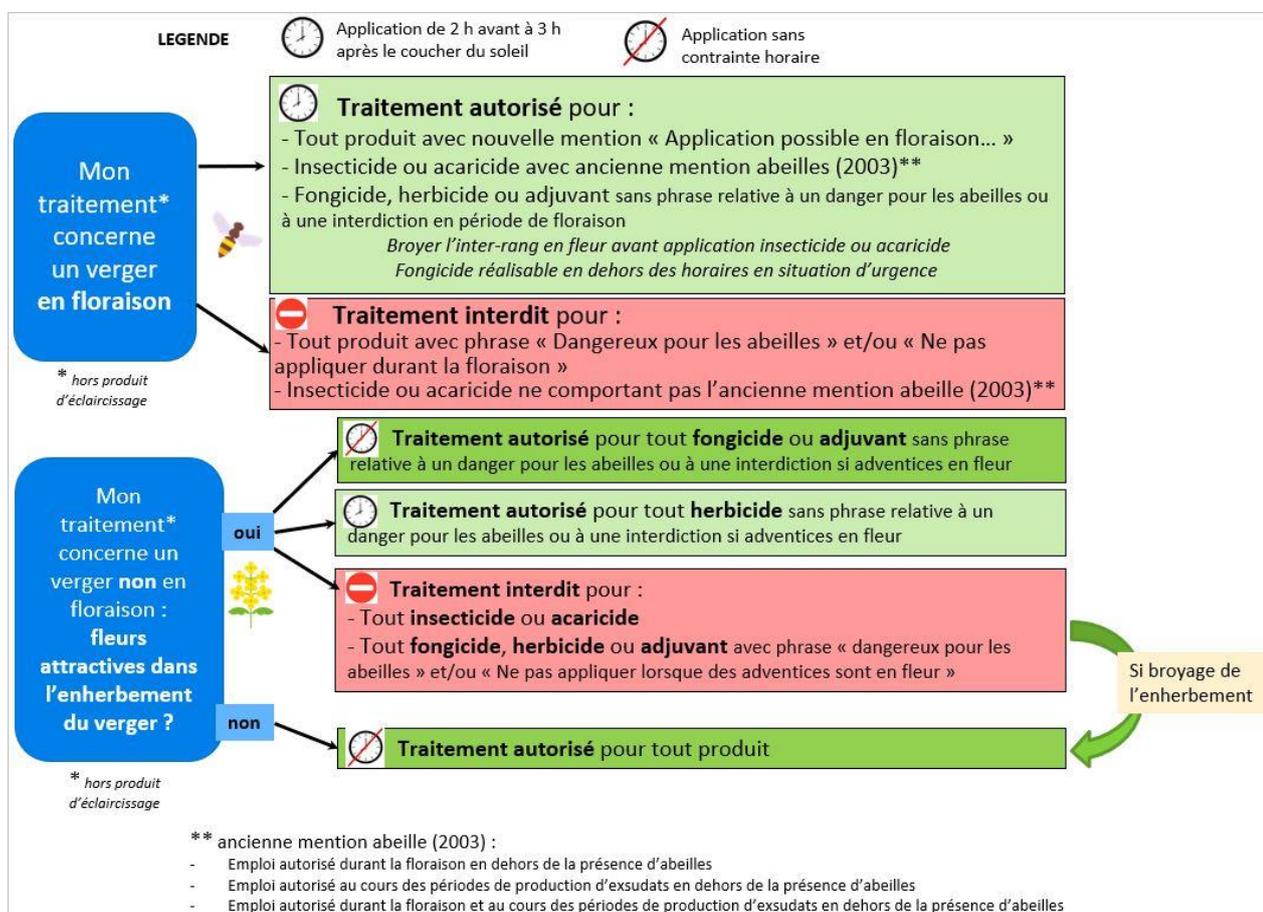
En arboriculture, la situation 2 peut être régulièrement rencontrée. Par exemple, les contaminations des champignons responsables de la cloque ou des monilioses des fleurs et rameaux (fruitiers à noyau et à coque) et de la tavelure ou du feu bactérien (fruitiers à pépins) se produisent en cas d'épisode humide, notamment en période de floraison du verger.

A retenir : Dans tous les cas, il est indispensable de lire attentivement les règles d'utilisation listées dans l'AMM de chaque spécialité car celles visant à protéger les pollinisateurs sont liées à chaque usage (culture x ravageur).

Des prescriptions spécifiques peuvent s'appliquer (phrases Spe8) ; elles sont mentionnées dans l'AMM du produit.

Rappel mélange dangereux : pour des raisons de toxicité vis-à-vis des insectes pollinisateurs, le mélange d'une triazole IDM (IBS groupe I) et d'une pyréthrianoïde demeure interdit en période de floraison ou de production exsudats.

En attendant que toutes les spécialités aient été examinées et que les nouvelles mentions soient portées sur les étiquettes, le schéma ci-dessous peut aider à la compréhension des mesures de l'arrêté :



POURQUOI PROTÉGER LES ABEILLES ET AUTRES POLLINISATEURS ?

Les abeilles, domestiques ou sauvages, visitent les fleurs qui produisent du nectar et du pollen. Lors du butinage, elles contribuent de façon déterminante à l'élaboration du rendement. Ces insectes sont un facteur de production pour l'agriculteur, il faut les préserver.

- **Les effets des produits sont complexes**

Des intoxications de pollinisateurs peuvent se produire quand les produits phytopharmaceutiques sont appliqués, tant sur les plantes cultivées que sur la flore spontanée. La contamination peut avoir lieu à deux moments, pendant et après le traitement phytosanitaire, soit par contact, soit par ingestion.

L'intoxication aiguë est rapidement et facilement observable après l'application d'un produit. Attention, il est également possible que les pollinisateurs subissent une intoxication chronique, dont les effets ne se manifestent pas immédiatement et sont subtils. C'est notamment le cas lorsqu'un insecticide est intégré à des provisions de pollen qui sont stockées plusieurs mois dans la ruche. A long-terme, ils peuvent entraîner l'affaiblissement ou l'effondrement de la colonie. L'intoxication chronique peut avoir des effets sur la fécondité des abeilles, leur longévité, la performance de ponte de la reine, sa survie, et sur le développement du couvain.

- **Les bons réflexes pour protéger tous les pollinisateurs**

L'arrêté du 20 novembre 2021 vise la protection des abeilles domestiques, abeilles sauvages et bourdons, regroupés dans la famille des « Apidae ». Il en existe environ 800 espèces différentes en France.

Il existe cependant bien d'autres espèces pollinisatrices : syrphes, taons, papillons, guêpes, certains coléoptères... Retrouvez plus d'informations sur ces pollinisateurs et le service de pollinisation dans [cette vidéo d'Arthropologia](#).



Protéger les abeilles domestiques ne garantit pas que les autres espèces pollinisatrices soient protégées. En effet, chaque espèce pollinisatrice a un comportement spécifique lié notamment à la luminosité, la température... L'objectif de bonnes pratiques sera donc de protéger l'ensemble des insectes pollinisateurs. Pour cela, le meilleur moyen reste bien sûr de ne pas intervenir pendant la floraison.

Avant toute prise de décision concernant une éventuelle intervention phytosanitaire, **pensez à consulter le bulletin de santé du végétal (BSV)** et à évaluer rigoureusement l'état phytosanitaire de la culture. **Avant de traiter, rien ne remplace l'observation des parcelles pour vérifier l'absence des pollinisateurs.**

Pensez également à éviter les dérives lors de traitements. Si la majorité des abeilles domestiques butineuses rejoignent leur ruche la nuit, les autres pollinisateurs nidifient et se reproduisent dans les cultures en bordure, dans les haies, talus, tas de bois mort ou bosquets. Même en traitant le soir, ils restent exposés aux pesticides. Pour que la flore mellifère des bords de champs et des haies ne devienne pas un piège pour les pollinisateurs, il est impératif d'éviter la dérive des traitements réalisés sur les cultures voisines.

Enfin, il faut noter que la température "basse" n'est pas un bon critère pour garantir l'absence d'abeilles sur la parcelle lors d'un traitement. **Le plus sûr reste donc de s'en tenir à l'éphéméride** (horaire de lever et de coucher du soleil).

Document rédigé par les Chambres d'Agriculture avec la contribution technique des ADA et de l'ITSAP. Ce document a été adapté aux Bulletins de Santé du Végétal Arboriculture par la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie